

# Les HALLES métropole



DÉCOUVREZ  
LE FUTUR  
JARDIN  
DES HALLES



LA PLACE  
RENÉ CASSIN  
RÉAMÉNAGÉE



L'ACTUALITÉ SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES / NOVEMBRE 2010 / N°4



## Lancement de la phase **OPÉRATIONNELLE DU JARDIN**

Le projet finalisé du nouveau jardin des Halles a été présenté à une réunion de concertation organisée le 20 septembre dernier. Au sein de ce projet, le schéma de principe du réaménagement de la place René Cassin a fait l'objet d'une validation spécifique par le Conseil de Paris lors de sa séance du 15 octobre. Ces projets sont présentés dans les pages qui suivent.

Ces deux événements marquent la fin de la concertation sur la conception du projet de jardin et le passage à la phase de réalisation. Les travaux de l'aire de jeux provisoire sont en cours en vue d'une mise à disposition des enfants d'ici la fin de l'année.

# Le jardin : une clairière AU CŒUR DE PARIS



SEURA ARCHITECTES - PHILIPPE RAGUIN PAYSAGISTE - PATRICK BERGER ET JACQUES ANZIUTTI ARCHITECTES - LAUTREIMAGE

## INTERVIEW

Dominique Hucher,  
Directeur du  
réaménagement des  
Halles à la SemPariSeine



Depuis le 18 août 2010, le chantier dans le jardin des Halles bat son plein. Interview de Dominique Hucher, Directeur du réaménagement des Halles à la SemPariSeine, qui présente les grandes lignes du projet de jardin conçu par David Mangin de l'équipe SEURA.

### Pourquoi démolit-on le jardin actuel des Halles ?

« Le nouveau jardin qui va être réalisé ne se résume pas à une simple amélioration de l'existant. Il fait partie du projet global de réaménagement du site des Halles. Il va à cette occasion être entièrement restructuré, ce qui permettra d'apporter des réponses aux nombreux dysfonctionnements dont le jardin souffre aujourd'hui (fractionnement de l'espace, accès difficile pour les personnes à mobilité réduite, faible dimension des surfaces végétales, sols impropres à la pousse des végétaux, etc. »

### À quoi ressemblera le jardin demain ?

« Demain, le jardin ressemblera à une clairière au cœur de la capitale. Avec une grande prairie centrale parsemée de plantations, encadrée par deux lisières boisées et ponctuée d'équipements - aires de jeux, bancs, terrains de pétanque, échiquiers... -, il sera plus ouvert, plus accessible, plus végétal et aussi plus convivial. De plain-pied, organisé de part et d'autre d'une promenade centrale et irrigué par des allées, il pourra facilement être traversé

d'est en ouest et du nord au sud. Il sera directement relié au Forum. La suppression de nombreux obstacles et de dénivelés le rendra en outre plus praticable pour les personnes à mobilité réduite. D'un seul tenant, il offrira des perspectives dégagées sur la Canopée et la Bourse du commerce et procurera une sensation d'espace. »

### C'est dommage d'abattre des arbres, non ?

« Le mail d'arbres actuellement au sud du jardin, le long de la rue Berger, sera conservé. Au total, avec les plantations sur l'ensemble du quartier piétonnier, il y aura 138 arbres de plus qu'aujourd'hui. Aux tilleuls et marronniers s'ajouteront de nombreuses nouvelles essences : arbre caramel, chêne fastigié, chêne rouvre, érable, etc. Il faut aussi avoir à l'esprit que certains arbres plantés dans les années 80 sont en mauvaise santé faute d'avoir pu se développer normalement (tassement des sols, épaisseur de terre insuffisante, racines bridées dans leur développement par les élégissements et les émergences techniques du Forum, etc.).

### Cartographie du jardin aujourd'hui



### Cartographie du jardin demain



Le diagnostic phytosanitaire réalisé montre des arbres stressés (en témoignent les chutes de cimes des tilleuls et le jaunissement prématuré des marronniers ainsi que la présence de pucerons et de fumagine) et blessés. La grande perméabilité du sol a également nui au développement optimal des sujets. »

### Mais demain, le jardin sera toujours sur dalle...

« Évidemment, c'est pourquoi une grande attention est portée aux conditions de plantation des arbres futurs pour leur permettre de mieux se développer. Les améliorations porteront en particulier sur l'épaisseur et la nature de la terre et sur les conditions de drainage des gaz de fermentation. » (cf. encadré « Demain, un nouveau complexe horticole »).

### La réalisation du jardin doit aussi tenir compte des équipements techniques liés aux sous-sols...

« Oui, le projet initial de jardin a évolué en fonction de ces contraintes, comme des points de vue exprimés lors de la concertation. Les locaux techniques (ventilation de désenfumage, issues de secours, etc.) représentent 5 % de la surface du jardin. Les deux tiers d'entre eux seront maintenus, seul un tiers étant appelé à être remplacé. Pour chaque installation, nous avons dressé un bilan comparatif des avantages et des inconvénients des scénarios de maintien et de remplacement. Dans le premier cas, le jardin s'adapte à l'installation. Dans le second cas, la modification de l'installation doit se faire sans impact sur le fonctionnement et la sécurité du Forum et dans le respect du calendrier et du budget de l'opération. »

### ► Demain, un nouveau complexe horticole

Afin de favoriser le développement harmonieux des arbres du jardin des Halles, un nouveau type de sol en trois strates est prévu, qui permettra de conserver un substrat aéré et peu compressible. De bas en haut : des matériaux allégés ; un mixte de matériaux allégés et de terre végétale ; de la terre végétale. Un lit de drainage et un réseau de dégazage seront aussi mis en place.



### ► La récupération des eaux de pluie de la Canopée

Telle une immense feuille d'arbre, la toiture de la Canopée, composée de ventelles, comportera des nervures en acier habillées de verre qui recueilleront l'eau de pluie. Les eaux de ruissellement seront filtrées avant d'être stockées dans une bache de rétention. L'eau sera ensuite puisée dans ce réservoir par un système de goutte-à-goutte pour arroser les espaces verts du jardin.



Demain, les pelouses et espaces végétalisés s'étendront sur

**45 %** de la surface du jardin  
au lieu de 25% aujourd'hui

Demain, le jardin offrira

**8244** mètres carrés de pelouse  
au lieu de 5368 m<sup>2</sup>

Demain, dans le jardin

**43** arbres supplémentaires  
340 arbres seront abattus,  
383 arbres seront plantés

Demain, dans le secteur piéton

**95** arbres seront plantés

Total : 138 arbres supplémentaires

Demain, le jardin offrira

**3780** mètres linéaires de bancs publics  
au lieu de 942 mètres linéaires



## DE NOUVEAUX ABRIS POUR LES CHATS

Afin que la vie de la faune féline ne soit pas trop affectée pendant les travaux, les cabanes à chats ont progressivement été déplacées par l'association Chad'Halles, avec le concours des agents de la Ville de Paris, dans le massif d'arbustes situé au niveau de la Porte du Jour, entre le cadran solaire et l'église Saint-Eustache.

La SemPariSeine étudie par ailleurs la possibilité d'implanter dans ce même massif des boîtes où les chats pourraient dormir pendant la période où une partie de la surface du jardin sera en cours d'aménagement – une proposition émise par l'association Chats des rues.

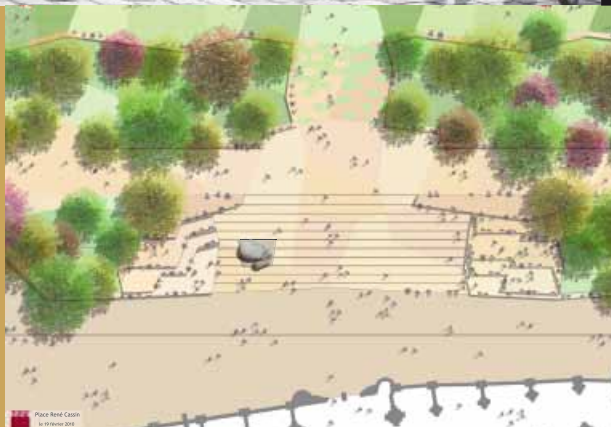
## REPRISE DES TRAVAUX DANS LE JARDIN

Le 18 août et le 25 octobre, le juge des référés a rendu deux ordonnances rejetant des demandes de suspension du permis de démolir du jardin. Il a estimé que l'exécution du permis de démolir n'avait pas lieu d'être suspendue, « aucun des arguments invoqués n'étant de nature à faire naître un doute sérieux quant à la légalité de la décision attaquée ». Les travaux dans le jardin, partie intégrante du vaste projet de réaménagement des Halles, ont donc pu reprendre dès le 18 août avec la démolition des pergolas situées le long de la rue Berger.



SEURA ARCHITECTES / PHILIPPE RAGUIN PAYSAGISTE

## LA PLACE RENÉ CASSIN RÉAMÉNAGÉE



Place René Cassin  
le 18/08/2016

### UN LIEU CONVIVAL POUR TOUS LES PUBLICS

Le futur aménagement de la place René Cassin préservera l'esprit du lieu en créant une continuité végétale avec le jardin et en mettant en valeur la façade sud de l'église Saint-Eustache.

Au centre de la place, des marches relieront le transept et le jardin, dans l'axe de la rue des Prouvaires. De part et d'autre de ce passage, des gradins (250 mètres de long au total) où l'on pourra s'asseoir tranquillement à l'écart des grands flux piétonniers du quartier. Cet ensemble minéral sera placé au cœur d'un amphithéâtre de verdure, offrant à la fois ombre et ensoleillement.

Placée sur un podium, la sculpture composée d'une tête et d'une main « l'Écoute » du sculpteur Henri de Miller conservera toute sa place dans cet espace scénique.

### EN SAVOIR PLUS

Sur [Paris.fr](http://Paris.fr) ➔ Paris Pratique ➔ Urbanisme ➔ Projets urbains ➔ Aménagement du quartier des Halles

Pour nous contacter : **SEMPARISEINE** - Réaménagement des Halles - 2 rue Jean Lantier - 75001 Paris - [contact.halles@sempariseine.fr](mailto:contact.halles@sempariseine.fr)

**Espace Accueil et Information** - 1 rue Pierre Lescot - 75001 Paris - du lundi au samedi de 16h à 19h30 et dès 12h30 les mercredi et samedi.

MAIRIE DE PARIS



—SemPariSeine—

INFOS MAIRIE DE PARIS  
39 75

Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

[www.paris.fr](http://www.paris.fr)

Publication : Ville de Paris /  
SemPariSeine

Conception-réalisation : Parimage